

récupération d'un nom de domaine

Par SANSER, le 29/11/2021 à 15:28

Bonjour,

Peut-on recuperer un nom de domaine si celui ci n'est pas utilisé pendant plusieurs années ?

En effet, j'ai deposé une marque pour ensuite créer un site marchand, mais le nom de domaine point FR et point.COM sont deja pris.

ai-je un recours?

merci

Par Marck.ESP, le 29/11/2021 à 16:39

Bonjour

Ce nom que vous souhaitez récupérer était-il précédemment possédé par un tiers ?

Par SonLesch, le 10/02/2022 à 13:04

Bonjour

j'avais aussi un problème similaire, nous avons fait une alliance sur un travail e-commerce sauf que chacun prends sa route, j'hésite entre récupérer apparemment si on peut le nom de notre ancien domaine ou de faire une nouvelle acquisition!

Merci de votre conseil,